

ALLOCUTION DU GÉNÉRAL KOENIG

à l'occasion de l'inauguration du cimetière de Schoemberg
le 23. 10. 1946

« En juillet 1944, le Gouvernement nazi décidait la construction d'usines de distillation de schiste afin de parer à la pénurie sans cesse croissante de carburant. La main-d'oeuvre devait être fournie par des prisonniers politiques.

C'est ainsi qu'en septembre de la même année, fut créé non loin d'ici le camp de concentration de SCHOEMBERG. Plus de cinq mille hommes de toutes nationalités y furent successivement détenus. En six mois, 2.500 hommes y périrent. Ils succombèrent aux mauvais traitements, aux coups, aux assassinats quotidiens. Ce camp fut évacué le 12 avril 1945, deux jours avant l'arrivée des troupes françaises. Nul ne saura donc combien des derniers survivants seront morts au cours de la dernière étape de leur calvaire. Jusqu'en décembre 1944, c'est-à-dire pendant deux mois et demi, les corps furent incinérés à SPAICHINGEN, SCHWENNINGEN et FRIEDRICHSHAFEN. On en ignore le nombre. Leur trace est perdue. Puis, l'incinération fut sans doute jugée formale trop longue : un charnier fut creusé à courte distance du camp. D'anciens détenus informèrent les autorités françaises de son existence ; 1.755 corps, dont ceux d'environ 150 Français en ont été exhumés depuis août 1945. La plupart d'entre eux n'ont pu être identifiés. Ils rejoignent donc la légion innombrable de tous ceux qui sont venus périr sur ce sol d'une manière anonyme, dans des conditions épouvantables.

Nous pensons tous, en un tel moment, aux familles qui pleurent un être cher. Elles appartiennent à ces millions d'hommes, de femmes ou d'enfants qui n'ont jamais reçu celui ou celle qu'un matin la Gestapo ennemie était venue chercher. Cette foule immense crie justice. C'est en son nom qu'à NÜRNBERG ont été jugés et exécutés ceux qui ont ordonné de telles monstruosité.

Il nous est toutefois difficile d'oublier que les dirigeants nazis n'ont pas été les seuls coupables en l'occurrence. D'autres Allemands, beaucoup d'autres Allemands, ont commandé ces camps ou des camps identiques. D'autres ont gardé ces hommes devenus des ombres. D'autres encore les ont utilisés et employés, d'autres les ont exécutés.

Autour de ces acteurs du drame, il y eut encore tous ceux qui ont su, qui ont pressenti ou deviné, qui ont laissé faire et qui se sont tus.

Tel un immense gibet, l'Allemagne dressait vers le ciel au long de cinq années potences et poteaux d'exécution. Je passe volontairement sous silence tous les autres modes de mises à mort qui furent employés. Ainsi périrent des millions d'hommes, je dis bien des millions d'hommes.

Non, l'Allemagne ne pouvait ignorer l'effroyable terreur qui régnait dans ces camps. Elle en porte à jamais la responsabilité.

Les Alliés, et surtout les Français, ont de la justice une conception humaine formée depuis des siècles par une longue civilisation chrétienne. Ils repoussent la loi du talion. Leur générosité n'implique pas, toutefois, l'oubli des crimes commis. Ils exigent en tout cas, que ce pays s'oriente résolument, sans faux-fuyants vers des buts totalement différents de ceux qu'il se proposait depuis tantôt quatre-vingts ans, qu'il cesse de viser à la domination du monde, et qu'il rejoigne, en toute bonne foi, le camp des peuples pacifiques.

Si ce but est atteint, le sacrifice des hommes couchés devant nous, n'aura pas été vain et inutile.

Il appartient aux nouveaux chefs que les pays allemands se sont donnés, administrateurs, ministres des confessions, notables de toutes les professions, d'enseigner les leurs, sans lâcheté, sans faiblesse, en toute clarté.

1.755 hommes reposent ici. Ainsi que le rappelle la sentence gravée sur ce monument : « Ils se sont voués au danger pour affermir leurs principes sacrés et la loi. » Devise magnifique qui est celle de la résistance de l'Homme contre le mal et l'injustice. Le terre allemande a été cruelle à leurs derniers jours : puisse-t-elle leur assurer désormais un repos éternel.

Après avoir rendu à ces victimes les honneurs dont notre victoire, qui est aussi la leur, nous permet de leur offrir le tribut, je remets ce monument et le cimetière qui l'entoure à la garde des autorités et de la population württembergeoise. Elles en sont constituées gardiennes. La fidélité et la piété apportées à leur conservation seront évidemment un des gages par lesquels le peuple allemand prouvera sa volonté de renier un passé malaisant pour entrer dans la voie où la FRANCE, nous le savons, désire le guider sans arrière-pensée.